



STRATÉGIE DE PHYSIOSWISSE

2025



Notre passion – votre mouvement.

SOMMAIRE

Avant-propos	3
Vue d'ensemble de Physioswiss	4
Organigramme de l'association	5
Organigramme du secrétariat général	6
Vision de Physioswiss pour 2025	7

Champs d'action stratégiques **8**

1	Politique tarifaire	9
2	Soins	10
3	Identité et développement de la profession	11
4	Services aux membres	12
5	Développement de l'association	13
6	Communication et politique	14

Glossaire **15**

AVANT-PROPOS

Vous tenez entre vos mains la première stratégie globale de Physioswiss. Le développement de la «Stratégie 2025 de Physioswiss» a duré près d'une année et a permis, par l'intermédiaire de nombreuses plateformes de dialogue, de prendre en compte les préoccupations et les retours des membres et des différents acteurs de la physiothérapie (hautes écoles, groupes spécialisés et organisations partenaires).

Cette stratégie a été adoptée par la conférence des président·es le 12 mars 2021, puis par le Comité central, le 9 avril 2021.

La «Stratégie 2025 de Physioswiss» permet à l'association de prendre une orientation ciblée. Physioswiss s'engage en tant qu'organisation forte et dynamique des physiothérapeutes en Suisse pour promouvoir de bonnes conditions-cadres et un développement durable de la profession, afin que celle-ci puisse continuer à apporter une valeur ajoutée unique à la santé des patient·es et de toute la population.

La nouvelle stratégie repose sur six champs d'action stratégiques portant sur le contenu et sur l'organisation. Sept à dix objectifs ont été définis pour chacun d'entre eux. Un plan de mesures et une planification pluriannuelle ont été élaborés en vue de la mise en œuvre de la stratégie, qui fera l'objet de contrôles périodiques à l'aide de variables de mesure et de valeurs cibles.

Je suis convaincue que les objectifs définis dans le cadre de la stratégie nous aideront à agir de manière efficace et ciblée à l'avenir. Je me réjouis de notre collaboration renforcée en faveur des patient·es et de la physiothérapie.

Mirjam Stauffer
Présidente

VUE D'ENSEMBLE DE PHYSIOSWISS

Physioswiss, l'Association suisse de physiothérapie, représente les intérêts de 10 947 physiothérapeutes et organisations de physiothérapie (état au 31.12.2020), dont environ 5727 indépendant·es, 3588 employé·es, 295 étudiant·es, 249 membres passif·ves et 1088 organisations de physiothérapie. Physioswiss compte ainsi parmi les principales associations professionnelles du domaine de la santé en Suisse. Les structures de Physioswiss sont conformes à l'art. 60 ss. du Code civil suisse qui fixe la structure et l'organisation de l'association.

Physioswiss se compose de 16 associations cantonales et régionales autonomes représentant les intérêts des membres au niveau cantonal et régional. Physioswiss et les associations cantonales et régionales partagent les mêmes objectifs.

Physioswiss est organisée selon les «principes de bonne gouvernance». La séparation entre les tâches stratégiques et opérationnelles est rigoureusement respectée. Elle garantit une meilleure efficacité de l'association en ce qui concerne les besoins de ses membres, mais aussi vis-à-vis des partenaires et des acteurs externes.

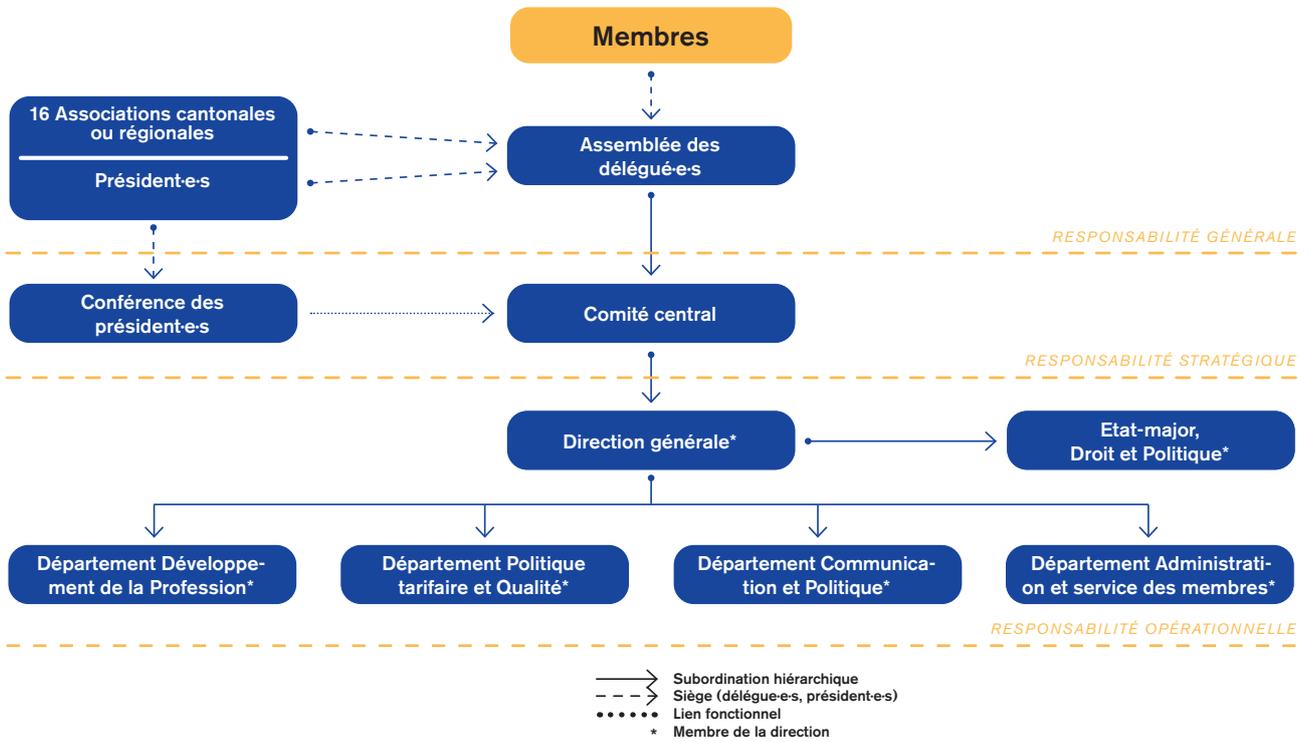
L'Assemblée des délégué·es regroupe les délégué·es des associations cantonales et régionales. Il s'agit du principal organe de contrôle de Physioswiss. La conférence des président·es réunit les président·es élu·es des différentes associations cantonales et régionales.

Le Comité central assume les tâches stratégiques. Il représente donc l'organe de direction et d'orientation de Physioswiss.

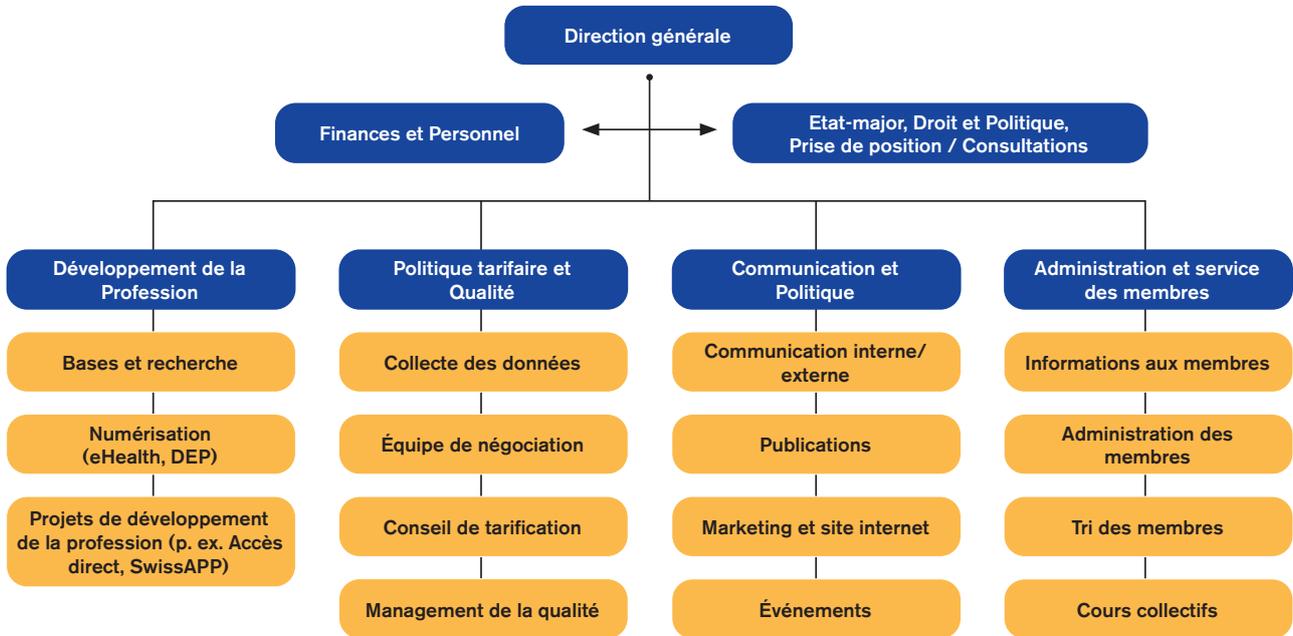
Les activités opérationnelles sont gérées par un secrétariat général professionnel. Ce dernier est chargé de la mise en œuvre de la stratégie ou de l'application des mesures. Le secrétariat général est le «centre de services» de l'association et fournit des services professionnels tout au long de l'année.

Physioswiss s'engage pour un réseau national et international étendu et pour une position forte de la profession au sein du système de santé. L'association travaille donc avec plusieurs organisations partenaires, ainsi qu'avec ses propres commissions et groupes de travail. Enfin, Physioswiss est membre de l'organisation mondiale «World Physiotherapy» et de la «région Europe» de World Physiotherapy, ainsi que de nombreuses autres organisations et instances nationales.

Organigramme de l'association



Activités du secrétariat général



VISION DE PHYSIOSWISS POUR 2025

«Physioswiss est l'association influente,
innovante et dynamique des
physiothérapeutes en Suisse.»

«Les physiothérapeutes apportent
une valeur ajoutée unique à la santé des
patient-es et de toute la population.»

1.

Nous façonnons le profil professionnel de
la physiothérapie.



2.

Nous représentons les intérêts des
physiothérapeutes et apportons une valeur ajoutée
essentielle à nos membres.



3.

En collaboration avec nos partenaires,
nous construisons l'avenir des soins de base
interprofessionnels.



4.

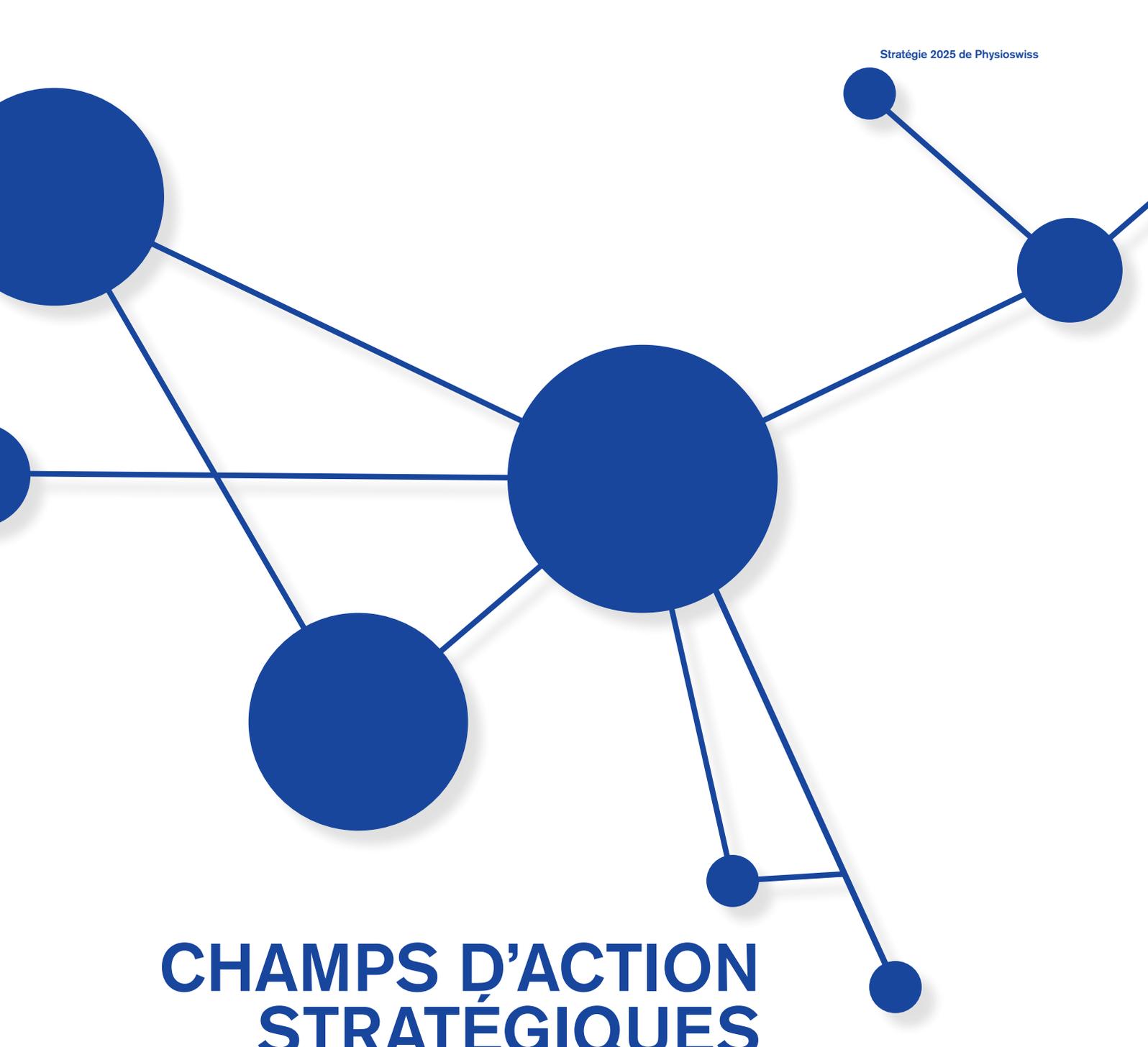
Nous disposons d'un large réseau et notre
voix est entendue.



5.

Notre association est organisée selon les
principes de bonne gouvernance.





CHAMPS D'ACTION STRATÉGIQUES

1. Politique tarifaire
2. Soins
3. Identité et développement de la profession
4. Services aux membres
5. Développement de l'association
6. Communication et politique

CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 1



Politique tarifaire

- 1.1** Nous mettons en place des partenariats tarifaires fiables et entretenons un dialogue régulier avec nos partenaires.
- 1.2** Nous développons une gestion et un contrôle continu des données et disposons de données fiables en matière de coûts et de prestations.
- 1.3** Nous introduisons un système de gestion de la qualité qui réponde aux exigences légales.
- 1.4** Nous renforçons nos activités en vue de la révision des bases juridiques en vigueur.
- 1.5** Nous nous employons à ce que les prestations de physiothérapie soient actualisées dans l'art. 5 révisé de l'OPAS et que les compétences acquises par les physiothérapeutes dans le cadre de leur formation académique y figurent en conséquence.
- 1.6** Nous négocions une structure tarifaire moderne qui reflète de manière adéquate toutes les prestations de physiothérapie.
- 1.7** Nous cherchons à obtenir une rémunération appropriée de toutes les prestations de physiothérapie.
- 1.8** Nous poursuivons nos engagements pour faire respecter les critères EAE (Efficacité, Adéquation, Économicité).

CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 2



Soins

- 2.1** Les physiothérapeutes sont reconnu-es comme des prestataires interprofessionnel·les indispensables dans les soins de base.
- 2.2** Nous développons et promouvons l'adoption des meilleures pratiques (best practices) ainsi que des modèles de traitements innovants (centres médicaux, accès direct, Swiss APP ou téléphysiothérapie, entre autres).
- 2.3** Nous montrons la voie en matière de gestion de la qualité et garantissons des prestations de physiothérapie d'excellence, prodiguées en toute transparence et dans le respect de la sécurité des patient·es.
- 2.4** Nous nous considérons comme partenaires des hautes écoles spécialisées et nous employons à ce qu'un nombre suffisant de physiothérapeutes soient formé·es afin de garantir la sécurité des soins.
- 2.5** Nous nous engageons pour la mise en place au niveau national de stages en cabinets de physiothérapie dans le cadre des programmes de bachelor.
- 2.6** Nous renforçons l'attractivité de la profession et soutenons l'instauration de meilleures conditions-cadres pour les physiothérapeutes.
- 2.7** Nous nous engageons en faveur de conditions de travail compatibles avec une vie de famille et pour l'allongement de la vie professionnelle.
- 2.8** Nous nous engageons pour la sécurité des prestations et l'égalité des chances dans l'accès à la physiothérapie, en particulier dans les régions périphériques et pour les groupes de populations vulnérables.
- 2.9** Nous établissons des partenariats et des réseaux avec des organisations afin d'atteindre ensemble des objectifs stratégiques.

CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 3

Identité et développement de la profession

- 3.1** Nous définissons le profil professionnel de la physiothérapie en collaboration avec nos membres et nos partenaires.
- 3.2** Nous sommes un partenaire incontournable dans le milieu médical.
- 3.3** Nous jouons un rôle de premier plan dans la coopération interprofessionnelle.
- 3.4** Nous encourageons le développement de la profession dans le traitement des personnes tout au long de leur vie, en particulier en début et fin de vie, ainsi que dans les domaines des maladies non-transmissibles, des maladies chroniques et de la santé mentale.
- 3.5** Nous encourageons le développement de la profession dans le domaine de la prévention en mettant l'accent sur le mouvement et en renforçant l'autogestion ainsi que les compétences en santé de la population et des patientes.
- 3.6** Nous promovons les perspectives professionnelles des titulaires d'un master ou d'un doctorat.
- 3.7** Nous encourageons les compétences numériques des physiothérapeutes et l'utilisation d'instruments numériques dans le cadre des traitements: téléphysiothérapie, accessoires connectés, intelligence artificielle, physio-robotique, etc.
- 3.8** Nous soutenons la recherche en physiothérapie et interprofessionnelle dans le domaine des prestations de santé.
- 3.9** Nous mettons les connaissances issues de la recherche au service de la pratique de la physiothérapie. Nous nous engageons à mettre en œuvre les lignes directrices basées sur des données factuelles et à communiquer les résultats de la gestion de la qualité.



CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 4

Services aux membres

- 4.1** Nous révisons l'offre de prestations destinée à nos membres, nous connaissons leurs besoins et adaptons nos services en conséquence.
- 4.2** Nous remanions les catégories de membres et le système de cotisations; nous instaurons un service aux membres basé sur les besoins des différentes catégories.
- 4.3** En collaboration avec les associations cantonales/régionales, nous clarifions l'offre de prestations au niveau national et cantonal/régional.
- 4.4** Nous nous concentrons davantage sur les salarié·es des établissements stationnaires et des cabinets privés et suscitons plus d'intérêt chez eux.
- 4.5** Nous promovons la prochaine génération de membres et créons des offres attrayantes pour les jeunes physiothérapeutes.
- 4.6** Nous renforçons systématiquement notre collaboration avec les grands cabinets et les impliquons davantage dans les activités de l'association.
- 4.7** Nous renforçons le savoir-faire et les compétences des physiothérapeutes indépendant·es en matière de gestion et de développement d'entreprise.



CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 5



Développement de l'association

- 5.1** Nous agissons de manière stratégique et priorisons l'utilisation de nos ressources en vue d'atteindre nos objectifs stratégiques.
- 5.2** Nous optimisons les structures de direction de l'association, clarifions les différents rôles; nous définissons les tâches, les compétences et les responsabilités de tous les organes, échelon par échelon.
- 5.3** Nous optimisons la collaboration au niveau national et cantonal/régional; nous gagnons ainsi en efficacité et en efficacie.
- 5.4** Nous nous employons à ce que les associations cantonales/régionales développent leurs structures, leur gestion ainsi que leurs processus et soutiennent activement la mise en œuvre de la stratégie de l'association.
- 5.5** Nous donnons systématiquement aux physiothérapeutes des établissements hospitaliers membres de Physioswiss ainsi qu'à leurs réseaux la possibilité de faire valoir leurs intérêts et de participer aux processus de développement de l'association.
- 5.6** Nous mettons en commun les ressources avec les associations cantonales/régionales pour des projets stratégiques.
- 5.7** Nous développons des partenariats avec les organisations de patients, les instituts de recherche et proches de la recherche, ainsi qu'avec les organismes d'assurance.
- 5.8** Nous entretenons une culture de la communication ouverte avec nos membres et favorisons les échanges grâce à des plateformes de dialogue.
- 5.9** Nous entretenons une culture de direction moderne; nous nous considérons comme une organisation apprenante, qui s'enrichit des idées de ses collaborateur-trices, de ses membres et de ses partenaires.
- 5.10** Nous sommes un employeur attractif et créons des conditions-cadres modernes pour nos collaborateur-trices.

CHAMP D'ACTION STRATÉGIQUE 6



Communication et politique

- 6.1** Nous professionnalisons et renforçons les domaines de la communication et de la politique. Nous construisons une communication intégrée et axée sur la stratégie.
- 6.2** Notre communication s'adresse à toutes les parties concernées; elle soutient les objectifs stratégiques.
- 6.3** Nous informons la population et les patient·es sur les offres et les bienfaits de la physiothérapie; nous renforçons ainsi leurs compétences en santé.
- 6.4** Nous utilisons des données factuelles pour montrer l'efficacité et la valeur ajoutée de la physiothérapie pour les patient·es dans le domaine des soins de base.
- 6.5** Nous démontrons le rapport coût-efficacité des traitements de physiothérapie aux acteurs de la santé et à la population.
- 6.6** Nous participons activement aux débats sur la politique de la santé et nous concentrons davantage sur la politique nationale.
- 6.7** Nous menons une politique d'information ouverte et transparente à l'égard de nos membres et partenaires et renforçons le dialogue avec eux/elles.

GLOSSAIRE

Bonne gouvernance

Le terme «bonne gouvernance» («Good Governance») désigne un bon système de contrôle et de régulation d'une unité politico-sociale, telle qu'un État ou une commune. Il est important pour les associations également, en particulier pour celles de moyenne et grande taille, d'appliquer les principes de la bonne gouvernance.

Les règles de bonne gouvernance ne sont pas des lois. Ce sont des recommandations permettant de lutter contre la concentration du pouvoir et le népotisme. Elles soutiennent la structure démocratique et contribuent à éviter les conflits.

La bonne gouvernance repose sur les trois principes suivants: transparence, équilibre des pouvoirs et efficacité.

Transparence

Signifie libre circulation de l'information, communication ouverte, participation et obligation de rendre des comptes à toutes les personnes concernées (comité, membres, clients). Grâce à des règlements et au controlling adéquat, il est possible d'améliorer la transparence.

Équilibre des pouvoirs

Comme dans toute démocratie saine, il devrait y avoir dans les associations également, un contrôle réciproque («Checks») des organes ayant pour but l'équilibre des pouvoirs («Balances»).

Efficacité

L'association devrait être organisée et devrait fonctionner de manière à réaliser son but.

Source: Prof. Georg von Schnurbein, CEPS / Maja Graf, Centre de compétences vitamine B (juillet 2016)

Interprofessionnalité

Les équipes interprofessionnelles regroupent des praticiens de différentes professions, et la personne la plus qualifiée pour la situation en assume la responsabilité. Les membres d'une équipe connaissent les compétences de leurs collègues et sont en mesure de coordonner les tâches de manière optimale. Cette collaboration permet d'éviter les traitements inadéquats, de raccourcir les séjours hospitaliers et de réduire le nombre des contrôles de suivi.

Ces regroupements ne reposent pas sur une structure hiérarchique stricte, chaque membre étant amené à assumer la responsabilité du dossier. Ceci a un effet positif sur la satisfaction au travail et sur la durée d'exercice au sein de la profession.

Source: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/strategie-und-politik/nationale-gesundheitspolitik/foerderprogramme-der-fachkraefteinitiative-plus/foerderprogramme-interprofessionalitaet.html#%20843536025>

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne
Tél. +41 58 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch



Notre passion – votre mouvement.